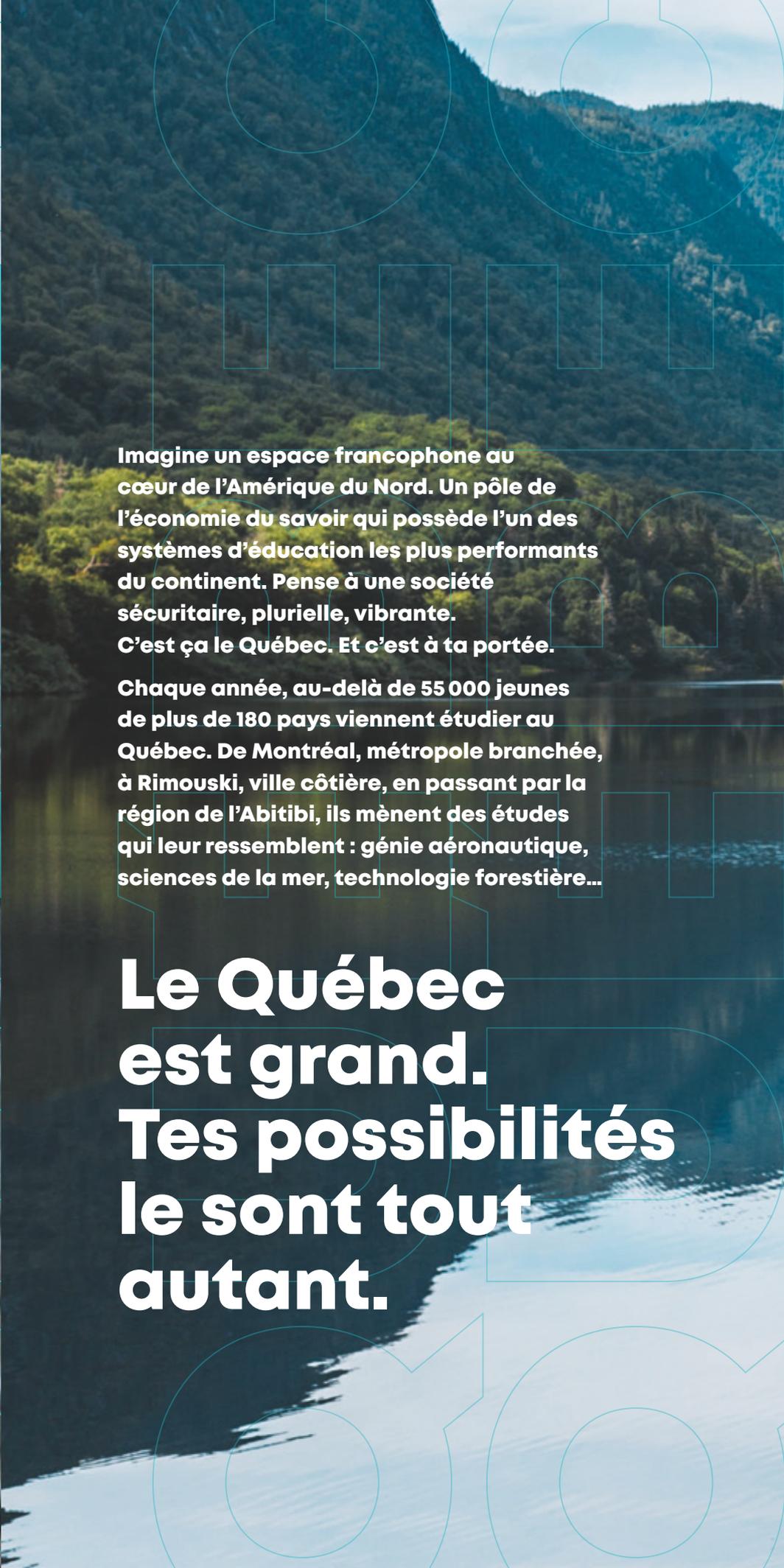




étudie au
vis le Québec



**Et si tu
mettais le
cap sur le
Québec ?**



Imagine un espace francophone au cœur de l'Amérique du Nord. Un pôle de l'économie du savoir qui possède l'un des systèmes d'éducation les plus performants du continent. Pense à une société sécuritaire, plurielle, vibrante. C'est ça le Québec. Et c'est à ta portée.

Chaque année, au-delà de 55 000 jeunes de plus de 180 pays viennent étudier au Québec. De Montréal, métropole branchée, à Rimouski, ville côtière, en passant par la région de l'Abitibi, ils mènent des études qui leur ressemblent : génie aéronautique, sciences de la mer, technologie forestière...

**Le Québec
est grand.
Tes possibilités
le sont tout
autant.**

Voici 7 bonnes raisons d'étudier chez nous

01

Le système d'éducation québécois se distingue

- Les programmes d'études québécois sont réputés mondialement. Plusieurs sont même offerts en collaboration avec d'autres établissements à travers le monde.
- Les universités sont membres de réseaux internationaux d'envergure et renouvèlent continuellement leurs collaborations à l'étranger.
- Peu importe leur taille et leur localisation, les cégeps et les universités sont dotés d'infrastructures ultramodernes : laboratoires, salles d'informatique, installations sportives, salles de spectacle...
- Le Québec possède des parcs technologiques reconnus et des centres de recherche prestigieux dans des secteurs de pointe.
- Divers programmes de formation professionnelle et de formation technique sont offerts toute l'année aux quatre coins de la province.
- Le Québec affiche l'un des meilleurs taux d'obtention d'un premier diplôme universitaire.



02

Tu peux étudier en français ou en anglais

Les réseaux d'enseignement secondaire, collégial et universitaire comptent à la fois des établissements francophones et anglophones.

03

La vie et les études sont accessibles

Les frais de scolarité pour les étudiants internationaux et le coût de la vie au Québec sont parmi les plus bas en Amérique du Nord.

04

Le Québec est accueillant et sécuritaire

- Le Québec est une société juste, respectueuse, égalitaire, et inclusive.
- Les régions du Québec sont accueillantes et figurent parmi les plus sécuritaires en Amérique du Nord.

05

Ton quotidien sera remarquable

- Au Québec, les lacs et rivières brillent par milliers. On y trouve un fjord, une immense forêt boréale, un majestueux fleuve et des parcs nationaux. Dans ces vastes espaces naturels, les panoramas se transforment et les activités en plein air s'enchaînent, une saison après l'autre.
- En ville, la qualité de vie est sans pareil. Le modernisme typique des villes nord-américaines côtoie le charme des villes européennes.

06

Tu découvriras une culture effervescente

- Le Québec se démarque par la richesse et le caractère unique de sa culture francophone en Amérique.
- La société québécoise est diversifiée et ouverte sur le monde.
- Au cours de l'année, les événements interculturels et internationaux d'envergure se succèdent : festivals, carnivals, événements artistiques, rendez-vous sportifs, etc.

Découvre le système d'éducation du Québec

07

Ça pourrait être le début d'une grande aventure

En obtenant un diplôme d'un établissement québécois, tu pourrais, à certaines conditions, accéder simplement et rapidement à l'immigration permanente grâce au Programme de l'expérience québécoise (PEQ).

Informe-toi au :
immigration-quebec.gouv.qc.ca/peq-etudiants.

Le système d'éducation québécois comprend 4 niveaux : l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire (qui inclut la formation générale et la formation professionnelle), l'enseignement collégial (qui se divise en formation préuniversitaire et en formation technique) et l'enseignement universitaire.

Le système public est laïc et l'enseignement se donne en français ou en anglais, selon les écoles. Il existe aussi un réseau d'établissements privés qui offrent les programmes d'études officiels.

Les études en formation professionnelle (niveau secondaire)

Envie d'intégrer le marché du travail rapidement ? La formation professionnelle te prépare à occuper un métier spécialisé ou axé sur les besoins des entreprises. Tu peux y accéder après avoir réussi la 3^e ou 4^e année du secondaire (9^e ou 10^e année de scolarité). Les programmes sont offerts par des centres de services scolaires et des établissements privés.

Diplômes possibles

- Attestation d'études professionnelles (AEP)

- Diplôme d'études professionnelles (DEP)
- Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)

Les études collégiales

La formation collégiale, qui suit la secondaire, est unique au Québec. C'est une formation de l'ordre de l'enseignement supérieur donnée par des établissements appelés cégeps et des collèges privés. Deux parcours sont possibles :

- La formation préuniversitaire (2 ans) : elle prépare à l'université
- La formation technique (3 ans) : elle mène au marché du travail, mais permet aussi d'accéder à l'université

Diplômes possibles

- Diplôme d'études collégiales (DEC)
- Attestation d'études collégiales (AEC)

Les études universitaires

Tu commences l'université ? Tu es rendu au 3^e cycle à l'université ? Tu cherches une formation courte spécialisée ? Qu'importe ta situation, le choix est grand dans les universités québécoises.

Diplômes possibles

- 1^{er} cycle : baccalauréat, 3 ou 4 ans
- 2^e cycle : maîtrise, 1 ou 2 ans
- 3^e cycle : doctorat, 3 ans et plus

Plusieurs autres programmes courts de différentes durées sont offerts (p. ex. certificats, diplômes d'études supérieures spécialisées).

01

Fais un choix de programme et d'établissement

Contacte les établissements d'enseignement québécois pour explorer la liste de leurs programmes d'études. Les sites Web du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur peuvent aussi t'aider.



Seulement 4 étapes te séparent de ton projet d'études au Québec.

02

Dépose ta demande d'admission

Chaque programme comporte des conditions d'admission, des dates et des délais à respecter pour faire une demande. Pour les connaître, informe-toi auprès de l'établissement offrant le programme que tu as sélectionné.

- **À la formation professionnelle**
Tu dois adresser ta demande d'admission à l'établissement concerné ou contacter le service d'accompagnement Québec métiers d'avenir, administré par Éducation internationale.
- **À la formation collégiale**
Tu dois adresser ta demande d'admission à un service régional d'admission ou directement au cégep quand il ne fait pas partie d'un service régional d'admission. Tu envisages un collège privé? Communique avec l'établissement concerné.
- **À la formation universitaire**
Prends contact avec l'établissement de ton choix.

Passe à l'action



03

Obtiens un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études

Dès que tu recevras une lettre d'admission à un programme, fais, sans attendre, une demande de CAQ pour études auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Sauf exception, ce certificat est obligatoire pour tous les étudiants internationaux qui font un séjour d'études de plus de 6 mois, peu importe le niveau d'enseignement.

Obtenir un CAQ prend environ 4 semaines, en excluant les délais postaux. Le certificat est valide pour toute la durée de tes études, jusqu'à un maximum de 49 mois.

Pour faire une demande et connaître la liste des exemptions, consulte le: immigration-quebec.gouv.qc.ca/demande-caq-etudes.

04

Obtiens un permis d'études du Canada

Tout comme le CAQ pour études, et sauf exception, le permis d'études du Canada est obligatoire si tu suis un programme d'études de 6 mois ou plus. Fais-en la demande à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Il est possible qu'on te demande de fournir un visa de résident temporaire pour entrer au Canada. Dans ce cas, c'est le bureau canadien des visas qui le délivrera en même temps que ton permis d'études.

Tu pourrais aussi devoir fournir tes empreintes digitales et ta photo (données biométriques) après avoir présenté ta demande.

Pour obtenir ton permis d'études ainsi que ton visa et tes données biométriques (si requis), suis les instructions au: www.cic.gc.ca/francais/etudier/etudier.asp.

Planifie tes finances

Oui, le coût de la vie et des études au Québec figure parmi les moins élevés en Amérique du Nord. Mais, pour y étudier, tu dois quand même démontrer que tu disposes des ressources financières suffisantes pour couvrir les dépenses suivantes :

- Frais de scolarité
- Autres frais liés à ton inscription : frais afférents, frais de matériel pédagogique, cotisations aux associations étudiantes, prime d'assurance maladie et hospitalisation
- Frais de transport (aller-retour) depuis ton pays d'origine
- Frais d'installation pour ta 1^{re} année d'études
- Frais de subsistance pour la durée de ton séjour

Tu dois aussi prévoir les coûts d'examens liés aux demandes de certificat d'acceptation du Québec et au permis d'études.



Es-tu admissible à une exemption des droits de scolarité supplémentaires ?

Certains étudiants internationaux peuvent bénéficier d'une exemption des droits de scolarité supplémentaires normalement exigés aux étudiants étrangers. Cela veut dire qu'ils paient les mêmes frais que les étudiants québécois. Il s'agit d'une mesure destinée à un nombre limité de personnes.

Et si tu obtenais une bourse d'excellence ?

Si tu te distingues par la qualité de ton dossier scolaire, le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur pourraient t'offrir une bourse d'excellence. Pour poser ta candidature, tu dois être inscrit à temps plein dans un programme menant à un diplôme d'un établissement d'enseignement québécois.

Pour en savoir davantage sur ces deux soutiens financiers : education.gouv.qc.ca/etudierau-quebec.

Explore tes possibilités d'emplois

Tu souhaites travailler pendant ou après tes études au Québec ? C'est possible.

Sous certaines conditions, tu peux travailler sur ton campus ou hors campus durant tes études, sans demander un permis de travail. Tu peux aussi demander un permis de travail pour réaliser des stages dans le cadre de ta formation. Si ton partenaire t'accompagne au Québec, sache qu'il peut également obtenir un permis de travail.

Une fois ton diplôme décroché, tu pourras demander un permis de travail pour travailler à temps plein.

À noter : pour profiter de ces différentes possibilités, tu dois être titulaire d'un permis d'études valide et être inscrit à temps plein dans un programme de formation professionnelle, collégiale ou universitaire.





Inspire-toi !

Des milliers de jeunes de partout dans le monde ont déjà fait le saut. Inspire-toi des récits de 10 étudiants de divers pays qui ont étudié au Québec.

Écoute leur histoire au :
international.gouv.qc.ca/fr/accueil/etudier.